





# Votre partenaire de confiance

Le service de recommandation Confia met en relation des courtiers immobiliers qui ont à cœur la pleine satisfaction de leurs clients, avec une clientèle prête à passer à l'action.

Nos conseillers sont titulaires d'un permis de courtage immobilier. Ils accompagnent de façon personnalisée les clients de la préparation du dossier, à la sélection du bon courtier pour chaque projet immobilier. Des étapes facilitatrices en amont qui vous assurent des clients sérieux et vous laissent plus de temps pour offrir un service inégalé.

Confia aspire à offrir aux clients la paix d'esprit en leur permettant de transiger avec un professionnel de confiance pour la transaction la plus importante de leur vie. C'est pourquoi des sondages de satisfaction sont effectués sur une base régulière afin de recueillir la rétroaction de la clientèle.

# Avantages

## Une clientèle prête à passer à l'action

Votre temps est précieux. Nous vous proposons uniquement des projets sérieux qui répondent à vos critères.



## Desjardins : un collaborateur de choix

Les clients qui vous sont proposés proviennent essentiellement du réseau des caisses Desjardins.

## Prise de photos HDR professionnelles

Vous n'avez pas à vous préoccuper de la prise de photos : des photos HDR vous seront fournies – il ne vous restera plus qu'à mettre la propriété en vente.

## Aucuns frais fixes

Aucuns frais d'adhésion, aucuns frais annuels. Seule une commission standard de référencement (25 % de la commission que vous toucherez) est payable à Confia à la clôture de la transaction.

## Démarquez-vous de la concurrence

Faites partie d'un réseau de professionnels dévoués à la satisfaction d'une clientèle sérieuse.

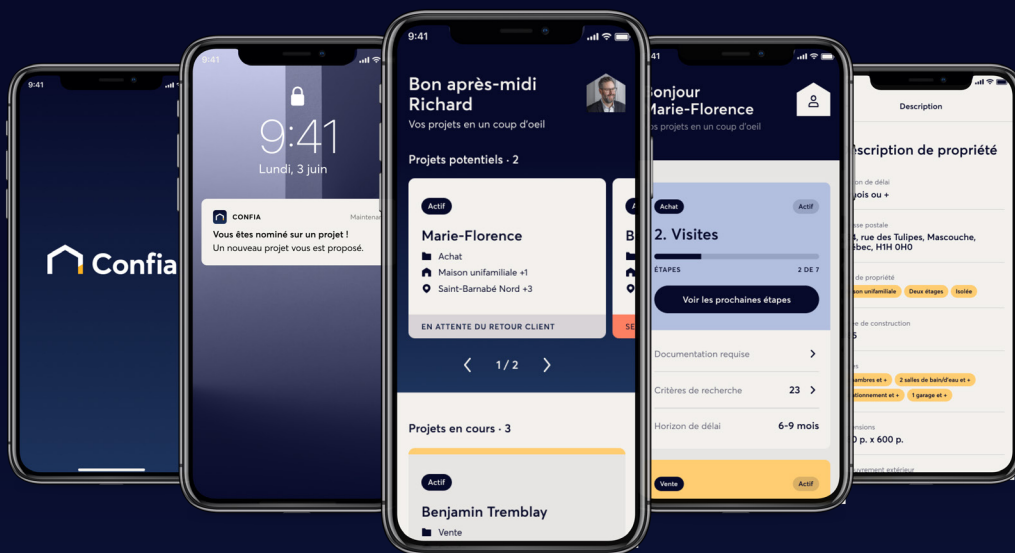
# Découvrez l'application Confia Espace courtier



Recevez des projets directement sur votre téléphone et simplifiez les suivis et la gestion de vos dossiers avec notre application!

- ✓ Des projets stimulants au bout de vos doigts.
- ✓ Un suivi en temps réel.
- ✓ Une vue consolidée de tous vos projets en cours.

Devenez partenaire et téléchargez votre nouvelle application Confia Espace courtier!



# Processus de collaboration

Les courtiers recommandés par Confia bénéficient d'un service complet, simple à et rapide!

Notre démarche est conçue de manière à simplifier le processus de jumelage des courtiers partenaires auprès des clients.

Sans quitter votre bannière, bénéficiez d'une source additionnelle de références de qualité. Voici comment :



## 1. Téléchargement

Installez l'application Confia Espace courtier et créez votre profil.

## 2. Jumelage

Notre équipe vous réfère des projets correspondant à votre profil.

## 3. Appel d'offres

La balle est dans votre camp! Vous recevrez une alerte dès que votre profil est considéré pour un projet. Vous pouvez ensuite l'accepter ou le refuser.

## 4. Sélection

Le client vous sélectionne pour réaliser son projet.

## 5. Faites connaissance

Il est temps pour vous de passer à l'action! Prenez rapidement contact avec votre client.

# Faites partie de l'offre Confia

Bénéficiez d'un puissant atout pour souligner votre service hors pair et faire grandir vos affaires.

Profitez pleinement du soutien offert par nos conseillers pour mieux servir vos clients, soyez outillés pour réaliser vos projets et mettez de l'avant la qualité de votre service.

## Conditions d'admissibilité

Adhérez dès maintenant au service en acceptant les conditions suivantes :

- Détenir un permis de courtage valide auprès de l'OACIQ;
- Faire l'objet d'une vérification des avis et mentions disciplinaires;
- Accepter les Modalités du service aux courtiers et courtières

Pour adhérer au service, obtenir du soutien ou pour toute autre question, notre équipe se fera un plaisir de vous assister.

Adhérez à partir  
du formulaire sur  
**Confia.ca** ou  
**communiquez au**  
**1 855 957-2266.**

# Des réponses à vos questions

Puisque la nouveauté apporte toujours son lot de questions, voici quelques réponses qui vous seront utiles pour connaître tous les détails de l'offre Confia.





## **Dois-je quitter mon agence pour adhérer au service ?**

Non, vous pouvez rester avec votre bannière ou demeurer courtier indépendant. Les partenaires de Confia sont issus de différentes agences.

## **Y a-t-il des frais pour adhérer au service de recommandation Confia ?**

Il n'y a aucuns frais d'inscription, ni frais fixes.

## **De quelle façon Confia est-elle rémunérée ?**

Confia perçoit la rémunération suite à son service de recommandation. Ainsi, une facturation pour les frais standards de référence (25 % de votre commission) vous sera acheminée par Confia pour chaque transaction conclue. Aucune charge supplémentaire pour les partenaires ou pour la clientèle.

## **Comment suis-je présenté à la clientèle ?**

Les besoins du client sont évalués afin de déterminer quel courtier partenaire correspond le mieux à ses attentes, sa région et aux spécificités de son projet.

## **Est-ce que tous les projets référés seront dans ma région ?**

Afin de recevoir des références qui correspondent à vos critères, assurez-vous que votre profil est à jour (section « Mon profil/Renseignements du courtier »). C'est à vous de préciser dans quels territoires vos services sont disponibles.

## **D'où proviennent les clients qui nous sont proposés ?**

Essentiellement du réseau des caisses Desjardins. Toutefois, l'ensemble des propriétaires et propriétaires en devenir auront la possibilité d'utiliser le service de recommandation.



Votre partenaire de confiance

**Confia.ca** | 1 855 957-2266